

choses se tiennent. Cela fait, il conviendra peut-être de fixer l'âge de voter à 18 ans.

Le député approuve peut-être le changement en ce moment, je n'en sais rien. Cela ne me préoccupe pas tellement. Nous sommes portés à nous énerver un peu à propos de l'âge des votants. A moins que j'aie mal compris certains articles de journal, de l'avis de certains, les jeunes gens qui pouvaient voter lors des élections provinciales en Ontario n'en ont pas pleinement profité. J'ignore si nos jeunes réclament en grand nombre le droit de vote. Libre à eux de le faire.

M. Reid: Puis-je poser une question au député?

L'hon. M. Churchill: Oui.

M. Reid: A-t-il lu les lettres des différents présidents d'associations d'étudiants, publiées dans le *Globe and Mail*, et où l'on racontait comment les choses se sont passées exactement et comment les données statistiques ont été mal utilisées?

• (5.30 p.m.)

L'hon. M. Churchill: Oui, je suis en contact étroit avec les étudiants d'université. Ils me plaisent beaucoup. Le député de Kenora-Rainy River voudrait faire croire qu'ayant 30 ans, il est plus près des jeunes que nous. Je pourrais lui raconter une histoire vécue à ce sujet. Deux jeunes filles d'Ottawa, âgées de 17 ans, parlaient d'un nouveau professeur à l'école.

C'était un jeune homme qui avait été nommé professeur de sciences. L'une de ces filles avait été absente et était rentrée à la ville. Elle parlait à sa copine et elles ont raconté toute cette histoire de l'homme qui avait été nommé professeur de sciences, donnant sa description, ses manières en classe, son aspect et tout le reste. Lorsqu'enfin la fille qui s'était absentée dit à son amie: «Quel âge-t-il?», la fille qui avait été à la ville a répondu: «Il a 25 ans mais il est jeune d'esprit!» Si l'honorable député de Kenora-Rainy River avait joué au hockey à 30 ans, comme moi, il serait considéré comme un vieux par ses coéquipiers de 17 et 18 ans et on l'appellerait grand-père comme on m'appelait dans mon temps. Je regrette donc de dire que l'honorable député n'est plus en rapport avec la jeune génération.

L'honorable député de Kenora-Rainy River a dit que la moitié de la population du Canada a maintenant moins de 25 ans. Cela a paru dans les journaux et on en a parlé sur les tribunes publiques. Apparemment, tout a changé au Canada, dit-on, le Canada est devenu un pays de jeunes.

Je recommande à ceux qui écrivent ces nouvelles et à l'honorable député de Kenora-Rainy River d'appeler le directeur de la statistique, comme je l'ai fait, et de lui demander les chiffres du recensement démographique en commençant par le recensement de 1871 jusqu'à ce jour relativement à ce groupe d'âge. Il obtiendra les mêmes renseignements que j'ai eus. Il semble, monsieur, que le Canada était un pays jeune en 1871, quand 62½ p. 100 des Canadiens avaient moins de 25 ans. Puis, avec les années, le pourcentage a baissé un peu et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il remonte, d'après le recensement de 1961 et les estimations de 1966.

Alors, il est peu étonnant, monsieur l'Orateur, que la moitié de la population du Canada ait moins de 25 ans, même si le fait semble être une révélation pour mon honorable ami de Kenora-Rainy River, comme si cela venait tout juste de se produire. Quand j'avais 18 ans, monsieur, il y avait au Canada plus de gens en bas de 25 ans qu'il y en a maintenant, toutes proportions gardées. Un vent de jeunesse soufflait sur le pays; peut-être y a-t-il un léger malentendu.

Je dis toujours à mes amis en politique de ne pas se laisser leurrer par ces chiffres. Si ce sont les électeurs qui les intéressent, ceux-là ont tous 21 ans et plus. Le groupe d'âge de 21 à 24 ans compose environ 10 p. 100 de l'électorat, et celui de 70 ans et plus, à peu près la même proportion. Pour les députés que la chose intéresse, le groupe d'âge de 21 à 34 ans, segment alerte et vigoureux de l'électorat, en forme le tiers; les deux autres en sont constitués par les gens de 35 ans et plus qui gagnent de l'âge et perdent leurs forces. L'homme politique, donc, s'il veut gagner la sympathie de l'électorat, doit accorder autant d'attention aux vieillards de plus de 70 ans qu'aux jeunes de 21 à 24 ans.

Si l'âge de la votation était baissé à 18 ans, il n'en résulterait pas une très grande différence de pourcentage. Le pouvoir du vote au Canada résiderait toujours en ceux que l'on a coutume maintenant de condamner, les personnes âgées de 35 ans et plus. Il est vraiment malheureux que ces personnes existent et nous ne pouvons nous en défaire très facilement. Les jeunes devront tout simplement attendre leur tour.

Même si l'on baissait l'âge de la votation à 18 ans, dans quelle situation se trouveraient les jeunes si l'on procédait à une élection? Supposons qu'il y ait une élection en 1968—il devrait y en avoir une: cela nous permettrait de changer de gouvernement. Posons l'hypothèse que les élections vont maintenant se produire tous les quatre ans. La vie politique